



www.juniorassociation.org

DECLARATION D'ARRÊT DE LA JUNIOR ASSOCIATION

Pourquoi et comment remplir ce document ?

L'habilitation de votre Junior Association est temporaire : chaque année, toutes les Juniors Associations sont invitées à faire le point sur leurs activités pour décider de la poursuite (renouvellement d'habilitation) ou de l'arrêt de leur projet. Dans ce cas il est nécessaire d'en informer votre Relais Départemental et le Réseau National. Dans une association de loi 1901, cette décision est prise par l'assemblée générale, c'est-à-dire la réunion de tous les adhérents, selon une procédure fixée par les statuts.

Si vous avez ouvert un compte bancaire au bénéfice de la Junior Association, il sera clôturé par le RNJA. Mais il vous appartient, comme dans une association de loi 1901, de décider de la répartition des fonds restants qui peuvent faire l'objet d'un don auprès d'une autre association. Vous pouvez indiquer votre choix sur la page 2.

Cette fiche doit être envoyée **avant le 30 juin** à votre relais départemental dont vous trouverez les coordonnées sur www.juniorassociation.org ou bien dans votre espace JA.

Raison de l'arrêt de votre Junior Association

Nous, membres de la Junior Association : Département :
décidons de son arrêt pour le motif suivant :

Nous avons créé une association loi de 1901 (ou loi de 1908 en Alsace-Moselle) :
Nom de l'association : Département :

Nous envisageons de créer une association.
(Demandez le guide pratique «de la Junior Association à l'association de loi 1901» à votre relais départemental

Le projet de notre Junior Association est terminé et nous joignons un rapide bilan de nos activités :
Si vous le souhaitez, vous pouvez joindre sur papier libre un bilan plus complet ou bien vos propres documents.

.....
.....
.....

Nous n'avons pas réussi à mener à bien le projet pour les raisons suivantes :

.....
.....
.....

Si votre Junior Association n'a pas ouvert de compte bancaire, vous pouvez dater et signer ci-dessous directement. Sinon, merci de compléter également la page suivante.

Fait à : Le :

Les représentants de la Junior Association :

Prénom : Prénom :
Nom : Nom :
Fonction : Fonction :
Signature : Signature :

Nom de votre Junior Association :

Département :

Votre décision concernant le compte bancaire de la Junior Association

Nous demandons la fermeture du compte bancaire de la Junior Association et souhaitons que le versement du solde soit effectué au bénéfice de :

de notre nouvelle association.

d'une autre Junior Association

Nom de la Junior Association :

Département :

d'une association loi de 1901 (ou loi de 1908 en Alsace-Moselle) :

Nom de l'association :

Département :

du Réseau National des Juniors Associations.

Le solde du compte de notre Junior Association s'élève à : Euros.

Cette somme sera reversée au bénéficiaire choisi ci-dessus, sous réserve d'être à jour du paiement des cotisations annuelles de la Junior Association, de vos assurances, d'éventuels frais bancaires et d'avoir effectué toutes les opérations bancaires avant la clôture effective du compte (retrait, dépôts, virements...). Quel que soit le bénéficiaire, pensez à joindre le relevé d'identité bancaire, les statuts et la déclaration en préfecture de l'association concernée.

Tous les moyens de paiement en votre possession (chéquier, carte de retrait) doivent être remis à l'agence gestionnaire du compte de la Junior Association ou à votre Relais départemental.

Fait à :

le :

Les représentants de la Junior Association :

Prénom :

Prénom :

Nom :

Nom :

Fonction :

Fonction :

Signature :

Signature :

Partie réservée au RNJA

.....
.....
.....

Les informations recueillies dans ce document font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'administration de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au RNJA : 01.84.25.19.98 et contact@juniorassociation.org.